

# Propos sur la défense

ILS ONT DIT....

Le Point. Le général Irastorza revient sur les conséquences des réformes.

*Mise en ligne dans son intégralité le 1<sup>er</sup> août par Jean Guinel sur le site du Point, cette conférence de presse du général d'armée Irastorza revient sur les conséquences des réformes et complète son discours du 24 juillet aux cadres de l'armée de terre notamment dans les domaines du recrutement mais aussi sur une diminution possible des besoins en projection mais si la durée de celle-ci pourrait passer de quatre à six mois. Surtout, retenons ses propos : « Cette réforme ne sera pas simple ; il est bien évident que nous ne ferons pas la même chose avec moins, nous ne ferons pas plus avec moins, nous ferons un peu moins avec moins ».*

*Il déclare sa satisfaction attendue de la modernisation des armées. Il constate cependant que l'armée de terre de terre perdra 1/3 de ses canons d'artillerie, diminuera le nombre de chars de bataille de 355 à 240 chars répartis en 4 régiments de 60 chars (dont 8 en réserve par régiment) mais qu'il avait préservé « l'infanterie, les forces spéciales, et le renseignement est renforcé dans les régiments d'infanterie ».*

*Sur le recrutement, il a rappelé que le niveau actuel est 15 000/16 000 compensant les départs naturels dus à l'avancement et aux fins de service. Pour les sous-officiers, le général souhaite « que plus de soldats (...) puissent devenir sous-officiers et dérouler des carrières complètes (...). La validation des acquis et de l'expérience doit peut-être l'emporter sur la dimension un peu plus scolaire des affaires », « Dans l'armée de Terre, 50 % des officiers sont d'anciens sous-officiers et 50 % des sous-officiers sont d'anciens militaires du rang ». Mais « nous allons réduire notre recrutement en sous-officiers » (actuellement de 1100 par an contre près 1.800 sous-officiers lors de la professionnalisation ».*

*Pour ce qui concerne les officiers, il a répondu à la question « Comment va-t-on réussir à réduire le nombre de généraux si on recrute toujours autant de Saint-Cyriens ? ». Sa priorité est cependant « les unités de combat. Il va nous rester 80 à 82 régiments en comptant les régiments du matériel. Cela représente 500 compagnies de combat dans l'armée de Terre », « Donc j'ai un besoin tous les deux ans de 250 capitaines bien formés. Et je souhaite que la moitié de mes capitaines soit Saint-Cyriens ». Ce qui est un bon choix pour un bon encadrement de nos unités et pour capitaliser notre système de formation à la renommée internationale (exemple du Saint-Cyr au Qatar qui restera sous commandement du général commandant Saint-Cyr et les Ecoles de Coëtquidan).*

*Quant aux contrats opérationnels, l'armée de terre « tourne en plein moyen à 15.000 hommes à l'extérieur » mais « je ne ferai pas autant avec moins, ça ne m'inquiète pas parce qu'on me demande de moins faire (...), les diminutions attendues dans les Antilles par exemple susciteront moins de demandes en compagnies tournantes que nous n'aurons plus à assumer et qui feront baisser la pression d'autant et qui me ramèneront de 15.000 à 12.000 hommes projetés ». Le CEMAT envisage de prolonger les présences outremer de quatre à six mois.*

Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Je pense que ça fait un certain moment que nous attendions tous ce jour. C'est un grand jour pour l'armée de Terre, c'est une étape de plus sur le long chemin de sa réorganisation depuis la professionnalisation en 1996. Si vous permettez, je vous ferai juste une petite intervention liminaire et puis ensuite, je répondrai aux questions que vous voudrez bien me poser. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit ce matin par le ministre, par le Premier ministre.

Je ne reviendrai pas sur la RGPP, je ne reviendrai pas sur le Livre blanc et tout ça pour une raison finalement assez simple : c'est qu'actuellement l'un de nos 2 000 soldats postés par exemple en Afghanistan ou l'un de nos 10 000 hommes en opération actuellement où que ce soit sur la planète est loin d'être préoccupé par le Livre blanc, est loin d'être préoccupé par la RGPP. Ce qui le soucie c'est de remplir les missions de l'armée de Terre et l'armée de Terre constitue, vous le savez, entre 80 et 85 % des effectifs engagés en opération pour finalement faire 5 choses, 5 verbes qui correspondent un petit peu aux missions éternelles de l'armée de Terre ; missions éternelles qui sont faites essentiellement sur le terrain bien sûr et le plus souvent au milieu des populations, qui, comme vous le savez, sont aussi bien l'enjeu du conflit que partie prenante à ce conflit ; ce qui ne simplifie pas les choses.

Aujourd'hui nos soldats sont faits pour faire un certain nombre de choses. La première chose, c'est de protéger nos concitoyens, les protéger, défendre nos intérêts sur la planète où qu'ils soient menacés. Pour cela, ils doivent remplir les missions qui leur sont confiées, c'est-à-dire gagner. Le soldat posté au pied de son arbre, derrière son rocher, le chef de groupe à son carrefour, le chef de section sur sa ligne de crête n'a qu'une mission, c'est de remplir sa mission et de gagner. Ensuite, génériquement, ils doivent stabiliser les crises, accompagner vers la sortie de crise, normaliser, et puis aider nos concitoyens où qu'ils soient menacés, où qu'ils soient en difficulté sur notre territoire national, à l'étranger et bien sûr aider les populations, qui sont pour certaines souvent prises en otage dans tous ces conflits.

Le soldat aujourd'hui a trois préoccupations :

- M'a-t-on bien préparé pour le conflit dans lequel je suis engagé ?
- Est-ce que je dispose des équipements nécessaires pour remplir ma mission ?
- Est-ce que je suis correctement protégé ?  
Quand je vais sortir tout à l'heure, est-ce que je suis correctement protégé ?

Et ces préoccupations sont les miennes aujourd'hui, et c'est ce qui a sous-tendu tout le projet de l'armée de Terre. Tout le projet de l'armée de Terre qui vous a été présenté, dont vous connaissez les tenants et aboutissants et dont je pourrai vous parler autant que vous le souhaitez.

Cette réforme ne sera pas simple ; il est bien évident que nous ne ferons pas la même chose avec moins, nous ne ferons pas plus avec moins, nous ferons un peu moins avec moins. La révision générale des politiques publiques conduira l'armée de Terre à perdre 14 000 hommes. La réduction de ces contrats opérationnels et de ces missions opérationnelles conduira l'armée de Terre à perdre 10 000 hommes, au total 24 000 hommes. 24 000 hommes au cours des 6 ou 7 ans à venir. C'est, bien évidemment, une évolution importante, c'est une évolution que nous avons préparée, une évolution que nous conduirons dans un esprit de courage, de discipline et de solidarité. Maintenant, je vais répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

**Mon général, une question concernant les bases de défense : quelle sera leur nature, sachant que par essence on aura un peu moins de ports, plus**

**de casernes, un petit peu moins de bases aériennes ?**

La base de défense, c'est d'abord un regroupement. Alors c'est soit un regroupement physique, c'est soit une aire géographique sur laquelle sont implantés - dans un rayon raisonnable, qui peut se compter en kilomètres, ce qui n'a pas beaucoup de sens dans certaines régions, ou qui peut se compter en délais de transport et qui permettra de mutualiser un certain nombre de services qu'on pourra appeler "communs" dans le domaine du soutien courant, de la vie courante : je vais prendre l'eau, le gaz, l'électricité, le service facturier, etc., le casernement et toutes ces choses-là, il n'est pas nécessaire de développer ces services-là avec les services comptables afférents dans chaque régiment alors qu'on peut mettre tout ça en commun dans une aire géographique raisonnable. Voilà ce qu'est une base de défense, c'est avant tout une aire géographique.

**On sait qu'il y a un déficit capacitairé avéré sur les hélicoptères, est-ce que la solution c'est de les mettre tous dans un pot commun interarmisé pour pallier cette carence capacitairé ? C'est la première question. Et la deuxième, on sait qu'il y a des prévisions pour que les gens partent en Afghanistan avec des matériels de protection renforcée (par balle, enfin tout ce qui est équipement...) mais ce que les gens reconnaissent aussi c'est qu'ils aimeraient bien avoir ces équipements avant de partir pour s'entraîner avec ; est-ce que pour les prochains partants pour l'Afghanistan ça pourra être le cas ?**

Alors, je vais commencer par les hélicoptères. L'armée de Terre a l'essentiel des hélicoptères des armées. Ces hélicoptères, pour le moment, restent répartis, compte tenu de la cible, par trois régiments. Nous aurons en cible 80 hélicoptères d'attaque, 130 hélicoptères de manoeuvre. Tout ça devra bien sûr se tuer, la transition se fera en biseau au gré de l'extinction des parcs actuels et de l'arrivée des matériels nouveaux. Je parle en particulier pour le NH 90. Pour ce qui concerne les hélicoptères d'attaque et en particulier le Tigre, il est clair que nous conserverons aussi à côté un parc de Gazelles non négligeable pour faire deux choses. D'abord avoir un hélicoptère de reconnaissance associé et puis avoir un moyen de substitution d'entraînement, pour le petit entraînement courant. Compte tenu de l'heure de vol du Tigre, il est clair qu'il vaut mieux s'entraîner lorsque ce n'est pas absolument nécessaire, avec un Tigre, avec une

Gazelle. Voilà, nous conserverons ces équipements-là. La mutualisation va se poursuivre dans le déplacement que nous faisons actuellement, que nous avons envisagé de faire. Le 13e RDP sur Souge, il est clair que c'est pour le rapprocher du commandement des forces spéciales, il est clair aussi que c'est pour le rapprocher des hélicoptères, qu'ils soient à Cazaux ou qu'ils soient à Pau.

**Mon Général, tout à l'heure vous le disiez, le militaire n'est pas préoccupé par le Livre blanc, par la RGPP, c'est sa mission qui prime sans doute, mais quand il va rentrer chez lui, qu'il va voir que la petite maison qu'il a achetée, ben finalement, ce n'est plus là où il va habiter, que sa femme, il va falloir qu'elle retrouve du travail un peu plus loin, que ses enfants, là aussi il faudra leur trouver des écoles, vous ne pensez pas que là aussi le message va être un peu difficile à faire passer à ces militaires ?**

C'est clair, oui le message ne sera pas simple à faire passer. Faites un calcul rapide, calcul rapide de la restructuration brute, déflation brute, c'est 24 450 postes exactement. Ça va impacter au total 50 000 militaires dans l'armée de Terre et ça va impacter 10 000 conjoints, 28 000 enfants, 7 000 propriétaires qui ont généralement 450 m<sup>2</sup> autour du pavillon. Voilà. Il est clair que tout ça va être compliqué, 10 000 conjoints qui travaillent aussi, qui vont devoir retrouver un emploi etc., c'est pour ça que nous avons souhaité que dans ces mouvements-là, les restructurations, les regroupements soient opérés pour l'essentiel autour de bassins de vie professionnelle et sociale facilitant la réimplantation.

**Cette nouvelle carte militaire doit permettre d'économiser deux milliards d'euros, est-ce que vous avez obtenu des garanties pour que ces crédits soient réinjectés dans l'armée ?**

Eh bien écoutez, vous avez écouté comme moi le Premier ministre, le ministre de la Défense, c'est un schéma qui est présenté, il n'y a aucune raison d'en douter.

**Et pour l'armée de Terre, on sait combien sur ces deux milliards d'euros ?**

Non, je crois qu'aujourd'hui, il serait prématuré de dire ce que gagnera l'armée de Terre, sera réinvesti dans l'armée de Terre, ça peut être plus, ça peut être moins, ça peut être plus pendant un certain nombre d'années, moins les années suivantes, après tout ça,

c'est la vraie vie. C'est clair. Partir aujourd'hui sur ce type d'engagement n'aurait aucun sens.

**C'est pour ça qu'outre-mer, il y a des métiers qui sont souvent présentés comme indignes et des corps de métiers qui vont disparaître ? Pour être progressivement transférés à la gendarmerie ou à la sécurité civile, est-ce que sur le territoire national l'armée de Terre demande un peu la même chose pour des problèmes comme le plan Vigipirate ?**

Eh bien Vigipirate contribue à la sécurité de nos concitoyens, ça permet là aussi de faire en sorte que les forces de sécurité de ceux qui ont un autre travail de sécurité ailleurs à ce moment-là ne soient pas détournés pour cette mission-là, il y a une complémentarité. C'est une complémentarité qui doit rester raisonnable sur le territoire national.

**Est-ce que vous avez adressé un message à vos hommes ? Est-ce que vous allez à nouveau sur le terrain les rencontrer ?**

Tout d'abord, il faut savoir que les commandeurs, enfin la chaîne de commandement, sont impliqués dans cette affaire-là depuis le tout premier jour et ensuite au gré de l'évolution de ce travail. La hiérarchie a été informée dans son ensemble. Là je sors de l'amphi Foch où je me suis adressé à un échantillon représentatif de l'armée de Terre, qui va aller, bien sûr, répandre la parole. En vous quittant j'irai signer le message officialisant les restructurations dans l'armée de Terre. Ensuite, les interventions que j'ai faites et en particulier le discours que je viens de prononcer à l'amphi Foch, dans lesquels ne figureront pas les quelques ajouts en conduite, sera mis en ligne sur le site intraterre. Et tout le monde y aura accès, dès lundi je serai dans un premier régiment.

**Et que vous ont dit les officiers chefs de corps que vous avez pu rencontrer tout à l'heure à l'amphi Foch ?**

Je pense qu'il y a une chose qui est très claire. On n'achète pas une maison dans un endroit où on ne se plaît pas. Ça veut dire qu'il y a vraiment eu une implication très forte de notre personnel au moment de la professionnalisation pour réussir l'intégration dans un certain nombre de garnisons. Aujourd'hui, certains d'entre eux vont devoir s'inscrire dans une autre démarche au cours des 2, 3, 4 ans qui viennent, ça ne va pas être simple. Je crois qu'actuellement la réaction est essentiellement

affective. Comme elle est affective, nous avons reçu beaucoup d'élus, certains, tous avaient des préoccupations d'ordre économique, etc., mais vraiment beaucoup avaient aussi des préoccupations d'ordre affectif.

**Quel regard vous portez sur le moral actuellement, est-ce qu'il (le travail de réorganisation) ne fait pas peur sur le moral des effectifs ?**

Alors si on regarde le moral, le moral est qualifié de "moyen" sous l'effet de deux conjonctures en fait. Une conjoncture nationale du fait que les militaires, comme tous nos concitoyens, partagent un certain nombre de préoccupations aujourd'hui et puis ces préoccupations-là sont un peu exacerbées par celles dues aux restructurations. Alors vous avez les gens qui sortent de l'amphi Foch qui sont complètement rassurés, qui rentrent chez eux parce qu'il n'y a aucun changement, l'infanterie, les forces spéciales, le renseignement, l'aéromobilité, etc.

Bon, ce sera un peu plus compliqué pour nos artilleurs qui voient disparaître quatre régiments, nos sapeurs qui voient disparaître trois régiments, les maintenanciers qui vont être réorganisés en profondeur, etc. ; là, il y a évidemment plus d'appréhension et il faudra y porter une attention toute particulière. Et je n'ai pas répondu à la question posée tout à l'heure sur l'équipement. Il y a une vraie réflexion et je pense que nous sommes en train de prendre le bon chemin. Dans les pratiques héritées des situations antérieures, on inscrivait les programmes d'armement dans des durées lourdes, des durées très longues, en essayant de trouver tout de suite la bonne solution. Je pense qu'aujourd'hui, il faut qu'on parte résolument sur des séries beaucoup plus courtes qui permettent une véritable adaptation réactive. Si je prends l'Afghanistan, nous avons constaté que nous avons un certain nombre de lacunes que nous avons pu traiter : Liban, Afghanistan assez vite mais en utilisant d'une autre façon le code des marchés publics et en mettant en oeuvre des procédures, à partir du moment où est décidée l'urgence opérationnelle, des procédures d'acquisition plus rapides. Après, une fois que ce travail administratif-là est fait, reste quand même la capacité industrielle. Si vous voulez, 80 tourelleaux téléopérés, personne n'est capable de vous les trouver en 48 heures. Cela dit, dans ce domaine-là, je pense qu'on a fait un effort important, un effort qui devra être poursuivi, mais je pense qu'on a surtout enclenché un autre mode de fonctionnement, et c'est ça qui est important, d'enclencher un autre mode de fonctionnement.

Alors maintenant, il est évident que si les gens peuvent s'entraîner avec les capacités, les gilets qui sont les leurs, etc., alors tant mieux, mais moi, je préfère que tous ceux qui sont là-bas ne soient pas lésés, quitte à ce que les autres s'entraînent avec du matériel qui n'est pas tout à fait le même. Je note que dans le domaine de la protection, Félin, qui va arriver, nous réglera une grosse partie du problème et les imperfections - en terme de mobilité, pas en terme de protection - de nos gilets actuels qui sont un peu lourds en particulier pour nos fantassins et nos gens d'équipages blindés en première ligne. Ce n'est pas une affaire de protection, c'est une affaire d'emploi. Félin devrait permettre et l'emploi, et la protection.

**Mon général, dans l'armée de Terre on a souvent entendu qu'il y avait une certaine forme de doute sur la capacité du politique à fermer des unités, à réorganiser en raison des contraintes locales et des pressions politiques. Est-ce que vous avez le sentiment que cette fois-ci ça s'est fait dans des formes compatibles avec ce que vous, vous estimiez nécessaire ? Est-ce que cette réforme des délocalisations est conforme à ce que vous souhaitiez ?**

Je le disais tout à l'heure à certains de nos camarades, par rapport à la copie initiale et la copie définitive, il y a finalement très, très peu de distorsions, très, très peu. Et nous sommes allés au bout du possible et du raisonnable et de l'acceptable. Honnêtement, si vous voulez, eu égard à cette contrainte-là, je dois vous dire que je suis plutôt satisfait de la tournure prise par les événements et je le dis sans arrière-pensée d'aucune sorte. Nous avons fait un certain nombre de propositions et elles ont été attendues à de rares exceptions près. Ce qui a toujours été dit, il y aurait toujours quelques difficultés bien compréhensibles.

**Quand vous dites que vous êtes à la limite du possible et de l'acceptable, vous parlez des élus et des populations concernées ou vous parlez de l'armée de Terre ?**

Vous savez, je le disais tout à l'heure, ce sera un déchirement pour eux, ce sera un déchirement pour nous, donc dans cette affaire-là, tout le monde est concerné. Pour nous, il aurait été inacceptable de quitter un certain nombre de bonnes garnisons pour en conserver de moins bonnes. Moi j'avais des contraintes opérationnelles très fortes. On me dit : "Pourquoi quitter Montpellier ?", je connais bien la garnison de Montpellier. Moi, je dis, il va de

l'intérêt de notre infanterie d'être formée dans des conditions particulièrement efficaces actuellement sur le pôle Draguignan-Canjuers. À Canjuers, nous pouvons travailler avec les chars Leclerc, nous pouvons travailler sur le centre de perception des VBCI, nous y aurons tous les simulateurs au quotidien, et nous pourrions travailler avec les artilleurs, travailler au mortier. On a un centre d'instruction missiles, on a nos hélicoptères qui sont juste en bas du plateau et tout ça permettra de travailler en réduisant à minima les coûts de fonctionnement et en particulier le potentiel gaspillé en déplacement, si je prends ce cas-là, on abandonne une belle garnison mais c'est un choix que j'assume, moi, au plan fonctionnel. Nous quittons Montpellier parce que j'estime qu'il y a un intérêt en terme de préparation opérationnelle pour l'armée de Terre. Je crois que nous avons une copie qui correspond grosso modo à nos souhaits. Et j'assume complètement le modèle que je viens de présenter à l'armée de Terre, que ce soit en organisation, que ce soit en localisation.

**Mon général, est-ce que vous pouvez nous dire un mot sur les pertes de capacité de l'armée de Terre, parce qu'il y a un certain nombre de choses que l'armée de Terre peut faire aujourd'hui que demain elle ne pourra plus faire : franchissements, tirs en profondeur, des choses comme ça. Est-ce que vous pouvez nous donner 3 ou 4 exemples un peu significatifs des pertes de capacité ?**

Oui, l'armée de Terre perd aujourd'hui 1/3 de ses canons d'artillerie. À partir du moment où notre contrat opérationnel maximal était dimensionné à 50 000, il est aujourd'hui dimensionné à 30 000, avec 10 000 sur le territoire national, je n'ai pas besoin de canons 155AUF1 sur le territoire national, 5 000 en Guépard, il faut être raisonnable. Là il est clair que je peux accepter un certain nombre de pertes capacitaires. J'ai préservé, je vous l'ai dit tout à l'heure, l'infanterie, les forces spéciales, et le renseignement est renforcé dans les régiments d'infanterie. On crée des unités de renseignement de brigade avec les dromes, on envoie les premiers au Kosovo en ce moment. Dans d'autres domaines, les chars, nous passerons de 355 à 240 chars répartis en 4 régiments de 60 chars. Voilà. Là on perd du char Leclerc, on va perdre un régiment de cavalerie légère blindée, je perds un régiment de lance-roquettes multiples ; sur les deux, nous en avons deux, il ne nous en restera qu'un, qui sera transformé en lance-roquettes unitaire qui permet de tirer avec une précision de

cinq mètres à 70 kilomètres. Dans ce domaine-là, nous acceptons des pertes capacitaires parce que nous estimons qu'elles ne sont plus utiles compte tenu de nos contrats opérationnels.

**Et en terme d'hélicoptères ?**

Alors en terme d'hélicoptères, actuellement, nous avons les parcs que vous connaissez, notre parc Puma qui est un parc qui souffre bien évidemment, le parc Gazelle qui continue à fonctionner normalement, je pense que nous arriverons à cisailer ces parcs correctement entre la fin du dernier Puma et l'arrivée du presque dernier NH 90. Dans cette composante-là, je ne pense pas avoir de problème majeur, en revanche sur les hélicoptères et le Tigre, on va trouver à un moment le point d'équilibre, tout est affaire de rythme et de commande.

**La disparition de la brigade aéromobile ne signifie pas une perte de capacité ?**

Non, les trois régiments restent, ça c'est très clair. Il faut se souvenir d'où sort la 4e BAM : la 4e BAM c'est la FAR, c'est le concept de la FAR, c'est-à-dire celui de la projection, etc. On est rentré dans une autre logique, mais vous avez raison, on a failli à un moment recréer une division d'assaut par air, c'est-à-dire en cumulant la DP etc. Mais, non, le concept, ce n'est pas ça. L'hélicoptère aujourd'hui, c'est nécessaire pour tout le monde. Toutes nos unités engagées en opérations utilisent en particulier l'hélicoptère de surprise tactique qu'est l'hélicoptère de manoeuvre, et là, on garde nos trois régiments, avec ce qu'on appelle un centre de mise en oeuvre opérationnel qui sera rattaché au commandement des forces terrestres à Lille. On ferme l'état-major de la brigade d'artillerie, on crée un centre de mise en oeuvre opérationnelle à Lille. On ferme la brigade du génie, on crée un centre de mise en oeuvre à Lille. Et la brigade ALAT, c'est exactement la même chose, conserve les régiments pour la brigade d'artillerie et du génie ; les régiments ne sont pas concernés.

**À terme, combien d'hommes pensez-vous pouvoir envoyer sur un théâtre d'opérations ? Quelle sera la taille critique du fait de ces réductions d'effectifs ?**

Là je vais être très clair, en terme d'effectifs, aujourd'hui, mon contrat opérationnel est au maximum de 30 000 hommes en moins : 10 000 simultanément sur le territoire national et 5 000

conservés en alerte. Ce contrat opérationnel peut être rempli, à l'exception de lacunes capacitaires, de détails sur les stocks, etc. On ne va pas revenir dessus ici, je rappelle que ce contrat-là, cet engagement-là, c'est au bout une période de remontée en puissance de six mois. Pour ce qui concerne les opérations courantes, je pense que nous pouvons, dans la durée, rester sur un rythme qui oscille actuellement entre 10 000 et 12 000 sans difficultés majeures, c'est le rythme que nous avons puisque qu'actuellement nous sommes à plus de 10 000 en opérations et 5 000 en missions courtes durées à l'extérieur. Au mois de juillet, nous sommes à 15 000 dehors.

**Ce qui compte, ce n'est pas forcément le volume total mais le nombre de plots qu'il faut servir parce qu'en terme de caisses de rechange c'est différent ?**

C'est vrai, c'est particulièrement vrai pour les aéronefs ; pour les aéronefs, vous avez des phénomènes de dispersion des théâtres et de dispersion des parcs sur les théâtres. Et en particulier les lots d'outillage. Les lots d'outillage sont faits pour 10 hélicoptères. C'est une idée collective. Si vous déployez deux hélicoptères à un endroit, deux hélicoptères là-bas, il faut deux lots d'outillage ; pendant ce temps-là, il y en a globalement 16 qui sont en difficulté dans ce domaine-là. C'est de la conduite des opérations.

**Mon général, est-ce que vous allez maintenir le système des compagnies tournantes outre-mer ou en Afrique ? Parce que le dispositif parle beaucoup de fermetures (Guadeloupe, Martinique, Tahiti)**

En fait, ça se complète avec la question qui vient de m'être posée. Actuellement, je tourne en plein moyen à 15.000 hommes à l'extérieur, je vous l'ai dit tout à l'heure, je ne ferai pas autant avec moins, ça ne m'inquiète pas parce qu'on me demande de moins faire et, en particulier, vous avez un bon exemple-là, on enlève le RIMA, on enlève le 33e RIMA et le 41. Donc ce sont des compagnies tournantes que nous n'aurons plus à assumer et qui feront baisser la pression d'autant et qui me ramèneront de 15.000 à 12.000 hommes projetés, etc. Et ailleurs, le système continuera peut-être théâtre par théâtre, mais on l'a toujours fait ; peut-être une prolongation à six mois. Il y a un moment où il faut se poser la question lorsque le soldat est bien aguerri, est au mieux de sa connaissance du théâtre, est-ce qu'il est opportun de le ramener, est-

ce qu'on ne prend pas un risque opérationnel en remettant à ce moment-là ? Tout ça on l'a déjà fait, on le gère.

**16.000 réservistes sont actuellement au chômage technique : préserver la capacité de projection de trois, quatre sections en OPEX, ils se font beaucoup de soucis sur leur devenir, est-ce que vous pouvez en dire un mot ?**

Oui, bien sûr, je vais vous en dire un mot, même deux. La masse salariale des réservistes répond aux règles de la LOLF comme tout le monde, et il y a dans ce mécanisme-là un système de mise en réserve législative : il y a une partie qui est mise en réserve et en fin d'année on débloque la réserve. C'est très clair. La gestion des réserves, cette année sans doute, n'a peut-être pas bien pris en compte le fait qu'il y avait cette possibilité de gel et elle a été déséquilibrée sur le 1er semestre. C'est-à-dire qu'il y a eu plus d'activités au premier semestre et il y en aura inévitablement moins au second semestre, surtout si la réserve législative n'est pas levée. Ce que je ne sais pas et je ne peux pas assumer ce risque-là. Donc j'ai pris la décision au mois d'août et c'est de la saine gestion, et c'est de ma responsabilité de dire : je préserve les opérations, je préserve tous les stages d'été de formation de nos jeunes réservistes issus directement du civil, nos ORSEM, etc. Et puis, les activités moins importantes pour le moment sont suspendues, mais dès que j'aurai la certitude que la réserve législative sera débloquée, ces crédits seront remis dans le circuit et, à ce moment-là, les réservistes feront les activités prévues. Ça me permet de parler de la place des réserves dans le projet de l'armée de Terre. J'envoie en OPEX une section pendant un mois et une autre section deux mois, ça nous soulage un peu. L'idéal eût été d'envoyer une section quatre mois, une autre section quatre mois sur un cycle complet. Les contraintes d'emploi des réserves, c'est quelque chose de très compliqué. Je pense qu'il faut qu'on arrive à une démarche qui soit toujours la démarche de réservoir, d'unité constituée, entraînée, etc. Mais que ces unités de réserve-là soient plus couplées aux régiments qu'elles ne le sont actuellement et qu'en particulier dans une unité de combat, lorsqu'il manque du monde au moment de partir, au lieu de taper dans la compagnie d'à côté on prenne dans ce réservoir-là. Là on doit pouvoir, de façon échantillonnaire, trouver plus facilement. Donc je suis plutôt, actuellement, sur cette logique très française d'amalgame et échantillonnaire.

**Le régiment de char de Mourmelon, qui devait être dissous, ne l'est finalement pas : pouvez-vous nous en donner les raisons ?**

J'ai proposé des solutions, S1, S2, S3. On propose S1, il y a des avantages et des inconvénients ; S2, il y a des avantages et des inconvénients ; S3, il y a des avantages et des inconvénients. Bon, alors, après c'est une affaire de sensibilité. Le choix a été fait de conserver le 501<sup>e</sup> régiment de char de combat à Mourmelon ; moi, la seule chose qui m'intéresse au final, c'est que l'objectif de 240 chars soit tenu, parce que derrière il y a des problèmes de maintien en condition et de fonctionnement courant. On me dit, ça aurait été complètement stupide d'enlever ce régiment de chars d'un camp. Le problème : il faut bien voir que les engins de ce type fonctionnent au potentiel et tous les chars de l'armée française ont un certain potentiel. Actuellement ce potentiel est et sera toujours limité, donc un char pour faire de l'instruction c'est trois heures par semaine, deux à trois heures par semaine, moteur tournant, c'est pas beaucoup plus. Donc qu'il soit à Mourmelon, qu'il soit à Olivet, qu'il soit à Carpiagne n'a aucune importance et tout l'entraînement du niveau supérieur, quel que soit le régiment, se fera à Mourmelon par déplacement des unités et non plus déplacement des chars. Voilà, moi ça ne me pose aucun problème. C'est ce que je disais tout à l'heure globalement, la carte me va.

**C'est un choix militaire ? C'est un choix politique ?**

Les militaires ont proposé trois solutions, ça a été tranché par le cabinet.

**Et vous faites des économies ?**

Bien sûr, sur ce point-là, je vais même dire que la solution S3 qui a été choisie en matière de ressources humaines nous est un peu plus favorable.

**Général, qu'est-ce que vous dites au constat que dans la réduction de format des armées, la France n'applique pas l'expérience des armées britanniques ?**

Dans quel domaine ?

**Réduction de format : il y a moins de militaires sur le terrain...**

Pour le moment, si vous voulez, ce n'est pas à moi de dire : "On va avoir le contrat de l'armée britannique" ; moi, j'ai le contrat que me confie le président de la République. Voilà. Le Livre blanc, c'est le Livre blanc du président de la République. Depuis le 17 juin au soir, j'ai un autre contrat opérationnel qui est celui que je rappelle : 30.000 hommes en projection, 10.000 sur le territoire national, 5.000 en réserve en alerte, voilà, avec la durée, etc. Moi, je dis qu'actuellement ce contrat-là, on est en mesure de le remplir.

**Est-ce qu'au-delà des 700 hommes de la TS Force vous avez prévu d'envoyer dans les mois qui viennent d'autres types de renfort en matériel ou en hommes ?**

Nous ? Non, au moment où je vous parle, j'ai 5.000 hommes en alerte. Au moment où je vous parle, on a 5.000 hommes prêts à partir entre 12 heures et 9 jours. Voilà. Donc en fonction des missions opérationnelles qui nous seront confiées, on fera partir ce qu'il faut. Et le contrat opérationnel de l'armée de Terre prévoit toujours cette capacité de 5.000 en réaction immédiate, même lorsqu'on a engagé 30.000, on doit conserver cette capacité de réaction de 5.000 ; et ça, c'est quelque chose qu'on sait bien faire.

**Mon général, les nouveaux matériels, votre prédécesseur nous avait dit espérer envoyer dès l'année prochaine des VBCI et des Tigre sur le théâtre de l'Afghanistan : quelle augmentation de puissance de feu en espérez-vous ? Parce que c'est considérable, on va passer de la "12,7" à des canons de 35 millimètres à....**

Bien, nous y travaillons, il ne faut pas confondre rapidité et précipitation, ensuite je vous rappelle que c'est un théâtre qui est enclavé, la projection n'est pas simple. Projeter du matériel lourd avec un port, c'est facile dès lors qu'on est par avions ; là, nous avons déjà projeté 600 véhicules, c'est quand même pas rien. Donc si le besoin opérationnel est justifié, nous engagerons des VBCI dès lors que la mise en service opérationnelle aura été prononcée. Il ne s'agit pas de projeter des VBCI, il s'agit de projeter des unités d'infanterie aptes à servir et à combattre en VBCI, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Ils peuvent être tous sortis d'usine, si les gens qui les ont ne savent pas s'en servir ou n'ont pas acquis tous les automatismes qui vont bien, on prend quand même un risque. Voilà. Et puis, il se peut que finalement, dans la durée, les moyens qui sont déployés là-bas suffisent. Si le

besoin s'en fait sentir, dès que les unités seront aptes opérationnellement, ces moyens, je demanderai à les engager, comme d'autres.

**Ça va un peu dans l'esprit du moment, parce que dans les unités les gens demandent plus de mobilité que de protection ? Alors on va vraiment vers beaucoup de protection...**

La protection vous savez, ça devient quelque chose de très, très compliqué parce qu'il y a une partie d'abord d'irrationnel dans cette affaire-là et une partie d'appréhension très, très importante chez le soldat. Une partie de la protection peut être bien sûr obtenue par une mobilité accrue, accrue aussi par une parfaite connaissance du terrain, une parfaite connaissance des populations, une parfaite connaissance des moyens mis en oeuvre, etc. Mais aujourd'hui aucun char au monde ne résiste à une charge ventrale de 50 kilos allumée par un fil électrique, une pile et puis une épingle à linge. Tout ce qui est brouilleur marche sur les déclencheurs style téléphone portable ou électronique, mais autrement non. Cela dit, on fait un effort de protection, en particulier latérale face à la ferraille du champ de bataille et aux engins surtout latéraux déclenchés à distance.

**Mon général, vous vous dites globalement satisfait de cette nouvelle carte, le quart nord-est est particulièrement touché, ça veut dire que vous partagez le diagnostic selon lequel il fallait un petit peu alléger ?**

Sur cette affaire-là, je le dis clairement, nous avons eu un moment un peu difficile quand on nous a accusés de vouloir migrer vers le soleil. Traditionnellement, historiquement parlant, l'essentiel des formations de l'armée de Terre était dans le quart nord-est. Ce qui nous posait d'ailleurs un problème en terme de recrutement, puisque le recrutement était déséquilibré. Déséquilibré, c'est-à-dire que nous avions à bouger un certain nombre de jeunes Français des trois autres quarts vers ce quart-là. Honnêtement, si vous voulez, à partir du moment où on fait ce rééquilibrage capacitaire, il se trouve par la force des choses que ce qu'on appelait autrefois les éléments organiques de corps d'armée se trouvent dans l'Est. Le régiment de génie de franchissement c'était pour franchir le Rhin et toutes les rivières qu'il y a dans la plaine germano-polonaise. Voilà. Les régiments LRM, etc., ont été positionnés pour appuyer des corps d'armée. Il étaient positionnés là, les régiments d'aide au déploiement, etc. Donc tous ces régiments non

embrigadés et qui sont supprimés pour l'essentiel étaient dans l'Est. Après on dit : "Mais pourquoi ne pas supprimer les régiments d'artillerie de Tarbes par exemple ?" Mais parce que c'est le régiment d'artillerie de la brigade parachutiste et qu'il est au milieu de la brigade parachutiste ; ça vaut pour le 93e régiment d'artillerie de montagne à Vars, pour le 11e RAMA à la Lande d'Ouée, ça vaut pour tous nos régiments, le 68 à la Valbonne, etc. Et là, on avait vraiment les régiments que nous voulions dissoudre. À partir du moment où on décide de conserver les brigades, ce qui n'est plus en brigade est condamné et ces formations se trouvaient dans l'est de la France. On a aujourd'hui une carte qui est un peu plus équilibrée. On touche quasiment très peu au Sud-Est, on touche un peu au Sud-Ouest, un peu au Nord-Ouest, même un peu beaucoup, et on touche surtout dans l'Est.

**Et c'est une carte héritée du passé, c'est ça en fait le problème ?**

Eh bien, c'est que les régiments étaient positionnés sur le Lille-Metz depuis la nuit des temps.

**Mon général, allez-vous être conduit à réduire les volumes de recrutement, notamment de cadre officiers/sous-officiers ? Dans quel ordre d'idée ? Et à quels délais surtout ?**

C'est une excellente question. C'est un vrai sujet. Alors on a un problème de compréhension actuellement, y compris chez nos concitoyens et on ne comprend pas bien : "Vous continuez à faire des campagnes de recrutement dispendieuses alors que vous annoncez partout que vous allez réduire votre format." Alors je rappelle que nous avons tous les ans, en gros, un niveau de recrutement actuel qui est à 15.000/16.000 et qui correspond à 15.000/16.000 départs naturels qui sont compensés par l'avancement et par régénération. Et c'est en particulier vrai pour nos soldats, nos soldats restent en point moyen 7 à 8 ans et ensuite partent. Je ne souhaite pas avoir une infanterie de petits vieux. Les grenadiers-voltigeurs à 40 ans, ça commence à tirer quand même un peu sur les jambes. Voilà, donc on a inévitablement besoin de régénérer nos soldats et d'inscrire ça dans une dynamique recrutement-emploi chez nous, reconversion accompagnée, réinsertion sociale et professionnelle. Là vraiment, il faudra qu'on aille au bout de ce dispositif-là, comme nous essayons de le faire depuis des années, je pense que nous allons progresser.



Maintenant, pour les sous-officiers, j'ai deux préoccupations. La première préoccupation, c'est de faire en sorte que plus de soldats - parce que nous en avons d'excellents - puissent devenir sous-officiers et dérouler des carrières complètes et peut-être estomper ou amoindrir ce qui pourrait apparaître aujourd'hui comme des obstacles à caractère un peu universitaire, alors que nous, nous avons besoin de gens professionnellement efficaces, etc. La validation des acquis et de l'expérience doit peut-être l'emporter sur la dimension un peu plus scolaire des affaires. Donc à partir de ce moment-là, où on assurera la promotion de plus de nos soldats comme sous-officiers, il est bien évident que nous allons réduire notre recrutement en sous-officiers. Il a déjà été très réduit. Au moment de la professionnalisation, nous recrutons par an à peu près 1.800 sous-officiers à l'ENSOA ; actuellement, nous sommes à 1.100. Nous allons faire vivre ce recrutement direct-là, au gré de l'évolution du recrutement interne puisque je rappelle que dans l'armée de Terre, 50 % des officiers sont d'anciens sous-officiers et 50 % des sous-officiers sont d'anciens militaires du rang. Je souhaiterais qu'il y ait bien plus de sous-officiers qui soient issus du rang. Et nous allons nous y employer.

Pour ce qui concerne les officiers, c'est une population qui est beaucoup plus sensible, et les interrogations portent en particulier sur le recrutement à Saint-Cyr : " Comment va-t-on réussir à réduire le nombre de généraux si on recrute toujours autant de Saint-Cyriens ?" Je rappelle qu'entre le moment où on sort de Saint-Cyr et le moment où on est général, il y a 30 ans quand même. Alors laissons les choses faire.

Ce n'est pas ça ma préoccupation, ma préoccupation c'est les unités élémentaires, les unités de combat. Il va nous rester 80 à 82 régiments en comptant les régiments du matériel. Cela représente 500 compagnies de combat dans l'armée de Terre. Ma priorité c'est de les encadrer et de bien les encadrer. On change de capitaine tous les deux ans, c'est simple. Donc j'ai un besoin tous les deux ans de 250 capitaines bien formés. Et je souhaite que la moitié de mes capitaines soit Saint-Cyriens. Vous savez l'échelon de commandement investi sur le fond des troupes, il n'y en a que deux : capitaine et colonel. Tout le reste, on reçoit le truc par la poste. Là, pour eux, il y a une cérémonie, ça a du sens, et il faut que nos capitaines soient les vraies locomotives de cette armée de Terre-là, et il faut que, parmi ces locomotives, il y en ait qui

tirent un peu plus la machine que les autres. Ensuite, quand les temps de commandement seront terminés, quand les règles du jeu seront connues, compte tenu du niveau de ces gens-là, la machine se régulera normalement. Il y en aura 80 qui passeront colonel et il y en aura une trentaine qui passeront officier général. Voilà. Et ils le sauront et ils en tireront les conclusions en cours de parcours professionnel. Mais ce n'est pas propre au métier militaire. Ma préoccupation en matière de recrutement officier, c'est l'armement de mes unités de combat dans les régiments. Les autres seront commandés par des officiers issus de l'EMIA, dont le recrutement a beaucoup diminué, et par des officiers sous contrat.

**Excusez-moi, juste un point : vous avez dit que vous allez faire des économies, vous pouvez détailler un petit peu ? Vous allez faire des économies ou vous allez perdre des moyens, est-ce que vous pouvez détailler cet aspect un peu financier ?**

Les économies ont été évaluées globalement, en fonctionnement. Mais le problème, il n'est pas trop là pour moi, le problème est que si nous ne faisons rien, nous allons sombrer. Je le disais tout à l'heure à mes maintenanciers, on entend tout sur la maintenance de l'armée de Terre, tout, et on entend souvent l'inacceptable. C'est vrai, pendant la nuit dernière, le taux de disponibilité opérationnelle en Afghanistan s'est "effondré" de 96 % à 95 %. Il y a une contrepartie sur le territoire national, c'est qu'on arrive à des taux de disponibilité de 60 à 65 %, et la priorité doit aller clairement à l'engagement opérationnel. Dans ce domaine-là, la réorganisation que je dois faire a essentiellement pour but, à iso périmètre financier durable, de pouvoir encaisser toutes les hausses, en fonctionnement courant comme la hausse du pétrole, la hausse des pièces détachées, la hausse des coûts de la maintenance. Mon problème c'est de faire des économies mais surtout de me réorganiser différemment pour pouvoir, sous enveloppe financière, durablement continuer à assurer les missions qui sont les miennes.

Merci de votre attention.